



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Conseil d'Administration le 27 septembre 2018

A l'Hôtel Mercure Grenoble Centre Président, 11 rue Général Mangin

Etaient présents :

Agnès Requejo, EDF	Georges Braud, Past Président
Alain Maeder, CESR 38	Hélène Schricke, Atos
Anna Choulier-Renström, CitElec	Jean-Benoît Carreau, Président
Aymeric De Valon, SEDI	Laurent Antoni, CEA-Liten
Bruno Renard, PDIE Giant	Marie-Pierre Fléchon, CD de l'Isère
Charlène Filipe, EV-Box/ENGIE	Serge Nocodie, AuRAEE
Francis Pillot,	Thierry Jacquin, GEG
Georges Bosi, Le DL	

Pouvoirs de : Xavier d'ESQUERRE, Patricia MELA et Marc JACQUET

Etaient excusés : Nicolas POUGHON, Jean-Pierre CAPOSSELE, Luc SIMONET et Joël PIPPO

Ordre du jour :

1. EVOLUTION DU PROJET ATELIERS 2018/2019
2. PARTENARIAT GEM ENTREPRENDRE : REALISATION D'UNE ETUDE DE MARCHÉ
3. REFONTE DU SITE WEB
4. PLAN D'ACTION NOUVEAUX MEMBRES ET COMMUNICATION
5. EVOLUTION DES COTISATIONS 2019
6. REUNIONS DE COORDINATION. AG EXTRAORDINAIRE 14/11/18
7. DIVERS, TOUR DE TABLE

PREAMBULE

Le Président fait part de plusieurs réactions suite à l'envoi de l'invitation aux Assises 2018 de la part des politiques : Sénateur D Rambaud, Députés J-C Colas-Roy, O Véran. Les politiques expriment le souhait de rencontrer des représentants de CitElec et de discuter des sujets de la mobilité innovante. C'est une belle preuve de la pertinence qu'ont l'activité et l'expertise de CitElec. Saisir les opportunités liées à la montée en intérêt politique des sujets des mobilités innovantes (élections 2020).

Pas de réponse de la SMTC, la Métro, la Ville de Grenoble.

1. EVOLUTION DU PROJET ATELIERS 2018/2019

Le Président présente le projet Ateliers 2019 (document remis en CA), ainsi que le processus de relecture et de production des Cahiers : Poursuite du contenu des Cahiers et Assises 2018, sous une autre configuration. L'an dernier, chaque participant-atelier apportait son expertise sans ligne directrice ou commune à suivre. Cette année, les ateliers se dérouleront selon une méthode et des objectifs de résultat prédéfinis.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**

SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »

N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - Code BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Les sujets proposés pour les ateliers 2018-2019 :

- A) Covoiturage et freefloating
- B) Transports des marchandises
- C) Le vélo
- D) Transports collectifs
- E) Infrastructures électriques / hydrogènes / GNV / vélo
- F) Nouveaux services
- G) Optimisation des transports pendulaires / topographie iséroise
- H) Enseignement et formation

Dialogue en cours avec Jean-Claude Peyrin, VP Conseil Départemental de l'Isère, concernant sujet H : si notre ambition entre dans le périmètre d'action du Département, il y a possibilité d'un véritable partenariat pour réaliser des projets.

Le résultat, sous forme d'une dizaine de recommandations prioritaires, sera présenté dans les Cahiers 2019. Les recommandations issues des trois ateliers peuvent prendre la forme d'une proposition de programme visant à faire avancer le déploiement des mobilités innovantes en Isère.

Les sujets et le résultat des ateliers 2019 doivent s'aligner sur les priorités des personnes concernées par mobilité durable, à la fois sur le plan pro et sur un plan perso.

Les sujets d'atelier que nous notons favorablement en CA seront présentés en AG Extraordinaire le 14 novembre prochain pour prise de décision.

Francis PILLOT souligne que nous sommes dans la continuité de l'an 2018. Cette année, on cherche à produire des propositions partagées. Les participants aux ateliers devront privilégier la mise en commun à leurs convictions individuelles. Un véritable challenge ! Quand nous, acteurs économiques du territoire, sommes tous mobilisés derrière une proposition, celle-ci aura un poids et potentiel considérables. L'approche commune mettra en évidence l'apport de CitElec au territoire. C'est avec cette puissance que nous devons nous adresser aux politiques pour parler des mobilités innovantes. Un des objectifs en faisant le travail sous forme d'ateliers est de pouvoir présenter le résultat en un rapport écrit (Cahiers).

Réactions des membres du CA sur les sujets proposés

Laurent ANTONI et Bruno RENARD considèrent qu'il est essentiel de compléter le sujet C avec tout engin mono-, deux et trois roues.

Bruno RENARD note l'importance de l'approche innovante de CitElec, pour que notre apport soit intéressant aux yeux des acteurs ciblés. CitElec doit présenter des propositions pionnières.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - Code BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Traiter l'électrification de petits déplacements sur site de travail et en milieu urbain. Les nouvelles mobilités individuelles font peu de bruit et sont difficiles à repérer.
Traiter la problématique réglementaire devenue apparente avec la multitude d'engins sur les sites de travail et dans l'espace public : cohabitation, aspect sécurité.

Georges BOSI souligne la nécessité de voir l'orientation claire du Gouvernement à ce sujet.

Le Président et Alain MAEDER proposent un nouveau sujet : Cohabitation des usagers et des mobilités individuelles dans le milieu urbain.

Aymeric de VALON avance que l'élément important sera le livrable (Cahiers) sur les sujets traités en ateliers. De haute qualité et ancré dans le territoire, il aura tout son intérêt pour les interlocuteurs ciblés. Citer des exemples locaux, noms des lieux et établissements scolaires concernés etc.

Marie-Pierre FLECHON s'interroge sur la plus-value que nous apportons par rapport aux travaux déjà effectués et en cours actuellement chez de nombreux acteurs compétents. Le Département et la Région sont sur le point de déclarer leurs stratégies sur les mobilités, le SCoT mène des démarches-Mobilité, voir les actions prévues dans le PDU 2030. Il faut évoquer des sujets qui ne sont pas déjà visés par d'autres acteurs.

Le Président considère que CitElec doit élargir son champ d'expertise au-delà des mobilités électriques. On doit présenter une approche globale : la coordination et la cohabitation de l'ensemble des mobilités. On n'est pas dans une démarche dogmatique.

Georges BOSI complète en insistant sur la forte densité avec autant de sujets listés. A savoir qu'au salon Mondial de l'Auto (4-14 oct 2018), il y aura tout un univers dédié aux mobilités, et le freefloating sera certainement traité. Peut-on apporter encore autre chose à ce sujet ?
Sujets prioritaires en vue des ateliers : Nouvelles mobilités. Transports collectifs et pendulaires dans le relief particulier de l'Isère.

Hélène SCHRICKE partage le point de vue de Georges Bosi. Les Services doivent être intégrés de manière transversale dans tous les autres sujets listés et non figurer comme un sujet à part. Regrouper d'autres sujets. Moins d'intérêt pour Freefloating et Transport des marchandises.

Marie-Pierre FLECHON retient les sujets prioritaires : Intermodalité des transports (l'usage de plusieurs modes de transport sur le trajet maison - lieu de travail), prendre en compte les variations de la capacité de transport de matériel entre différents modes de mobilité (par ex véhicule – trottinette). Transports collectifs et son infrastructure.

Bruno RENARD retient l'idée de produire un document exploitable sans attendre à l'issue de chaque atelier. Les sujets à traiter évoluent vite, plusieurs des membres de CitElec et autres

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - **Code BIC** : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

acteurs y travaillent à présent. Il ne faut pas attendre la sortie de Cahiers en juin 2019 pour faire usage des résultats. Quels sujets seront d'actualité en juin ? Il faudrait arriver à se projeter. Sujets prioritaires : Enseignement et formation. Cohabitation des usagers et des mobilités individuelles dans le milieu urbain.

SMTC a lancé un appel d'offre dans le cadre de l'intention d'organiser Mouv'2019.

Pour Alain MAEDER, le sujet prioritaire est l'Enseignement et la formation.

Le Président et Georges BOSI confirment que les invitations aux ateliers seront diffusées à des experts adhérents et non-adhérents.

Les ateliers permettent aux adhérents et autres participants de se faire entendre auprès des municipalités. Il ne faut pas hésiter à faire venir aux ateliers toute personne pertinente pour les sujets à traiter.

A l'issue des ateliers, notre message sera le suivant : Voici des orientations pertinentes selon l'expertise de CitElec. En intégrant CitElec, vous devenez contributeur à la plus-value que propose l'association, de par votre expertise et votre réseau.

Laurent ANTONI partage le point de vue de Georges Bosi. Sujets prioritaires : VAE (Vélo à Assistance Electrique) en zone périurbain. Enseignement et formation. Transports collectifs et pendulaires (intermodalité). Intégrer le TUC (Transport Urbain par Câble). Focus infrastructure : Couplage sectoriel de tous les modes de transport, basé sur du concret.

Agnès REQUEJO partage le point de vue d'Aymeric de VALON. Evitons de réinventer l'existant : cherchons à accéder à la documentation existante chez différents acteurs au sujet des mobilités innovantes. A partir de cette base, choisissons des sujets complémentaires. Partir du besoin, segmenter les acteurs, modeler l'offre en fonction. Les sujets listés doivent être triés encore. Sujets prioritaires : L'intermodalité du point de vue des pouvoirs publics et du point de vue des usagers. Les comportements, leur évolution. Les copropriétés et les travaux à prévoir pour adapter aux nouveaux modes de mobilité (intérêt politique)

Georges BOSI avance que Philippe Auger, directeur du SCoT Grenoble sur le point de départ à la retraite, pourra nous indiquer des pistes de réflexion qui ne sont pas déjà traités par les acteurs des mobilités innovantes. Organiser des réunions préparatoires pour qu'au moment des ateliers, le travail autour des sujets soit efficace et focalisé au maximum. Devons-nous rencontrer les élus en amont ?

Thierry JACQUIN considère qu'il y a quatre thèmes fondamentaux au travers desquels chaque sujet-atelier doit être traité : Mobilité, Energie, Territoire et Qualité de l'air. Sujets prioritaires : Aménagement de l'espace public-urbain. Comment faire évoluer les règles de la circulation et la cohabitation de différents modes de mobilité.

Et Francis PILLOT souligne qu'il y a une forte richesse dans le mélange des sujets proposés. Le but n'est pas de générer dix recommandations par sujet.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - Code BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Charlène FILIPE indique ses sujets prioritaires : Interopérabilité, élargir le moyen d'échange entre différents modes de mobilité.

Et Georges BRAUD pense qu'il faut réduire à l'essentiel cette vision globale que représente la liste de sujets complexes. CitElec doit Informer, Former et Recommander, ceci à partir d'un diagnostic qui regroupe tout acteur, collectivités et entreprises. CitElec doit coopérer en bonne intelligence avec les collectivités. Le piéton est absent dans la liste de sujets. Les trajets à pied ont leur impact à l'intérieur des choix des modes de transports. Appliquer une lecture transverse aux sujets choisis. Sujets prioritaires : Comportement vis-à-vis des transports (choix de modes transport, leur place temporelle etc). L'intermodalité. Les mobilités et les politiques territoriales. Enseignement et formation. Sécurité, car elle déterminera si oui ou non un mode de transport sera applicable.

Le Président conclue ce tour de table en insistant sur la nécessité de bien motiver notre choix de sujets, pourquoi nous voulons discuter de ces sujets spécifiques et non d'autres. L'encadrement du modérateur sera clé lors des ateliers, pour maintenir le focus-sujet et obtenir le résultat-propositions attendu. D'accord pour faire des réunions préparatoires dans cet objectif et rester concis lors des ateliers. Ces réunions sont à fixer dès maintenant.

2. PARTENARIAT GEM ENTREPRENDRE : REALISATION D'UNE ETUDE DE MARCHÉ

Le Président présente un nouveau sujet en discussion avec GEM. La demande CitElec à GEM est de réfléchir à la préparation et à la réalisation d'une étude-enquête ayant pour cibles :

- Collégiens : Les potentielles idées percutantes et bouleversantes des jeunes risquent de nous surprendre !
- Etudiants : Avec plus d'expérience de vie, ils ont clarifié leur vision par rapport à nos sujets.
- Entreprises dans Grand Grenoble : permettant d'avoir une matière de comparaison par rapport aux réponses des jeunes.

Les cibles coïncident avec celles du Département et ouvrent ainsi la possibilité de partenariat.

GEM aura à proposer une méthode d'enquête.

En termes de délais, consacrer jusqu'à la fin de l'année à la conception de l'étude pour une exécution début 2019.

Objectifs de l'enquête :

- Connaître le niveau de sensibilité des cibles par rapport aux sujets des ateliers, de faire ressortir les souhaits et intentions des particuliers, de la population adulte de demain.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - Code BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

- Présenter le résultat de l'enquête lors des Assises 2019 le 3 juin prochain, en le comparant aux propositions et réflexions issues des Ateliers.
- Viser au cœur de l'intérêt du corps politique local et régional en vue des élections 2020 – attirer l'attention en faveur de l'activité CitElec.

CitElec peut nourrir et éclairer le débat électoral.

Serge NOCODIE souligne l'intérêt d'organiser des débats bien modérés avec des cibles choisies.

3. REFONTE DU SITE WEB

Aymeric de VALON présente le projet site web (document remis en CA). L'ancien site étant hors service, l'occasion se présente pour créer un nouveau, plus simple. Ce site vitrine présentera notre association et son activité, sans intention d'agir fil d'actualité pour le domaine des mobilités innovantes.

Le CA valide la proposition de donner toute délégation au Président pour piloter le projet.

Dans le futur il nous faudra aussi une plateforme collaborative permanente pour les échanges et le débat.

4. PLAN D'ACTION NOUVEAUX MEMBRES ET COMMUNICATION

Présentation du projet prospection de nouveaux membres (document remis en CA) par notre coordinatrice. Il y a un fort intérêt pour les sujets que porte CitElec et nous pouvons en supposer un potentiel important pour recruter de nouveaux membres. Encore faut-il arriver à mieux se faire connaître et à présenter une offre d'adhésion ayant du sens pour les acteurs que nous ciblons. Le plan décrit dans le document remis nécessite plus de précisions avant une mise en œuvre : listing des entreprises et organismes à contacter et dans la mesure du possible- identification des fonctions et des interlocuteurs. La difficulté : accéder aux bases de données entreprises existantes et aux coordonnées précises des interlocuteurs afin de pouvoir entrer en contact (voir nouvelle législation RGPD). Ce travail nécessitera un important investissement en temps.

Le Président en appelle à nouveau Appel à tous les membres du CA :

> Participer au travail de l'association, de manière ponctuelle à une ou deux actions par an, comme pour exemple l'animation d'un stand de salon, le pilotage d'un groupe de travail. L'investissement nécessaire en temps reste faible. Il s'agit de répartir le travail de l'association sur l'ensemble des administrateurs et éviter d'user quelques personnes prenant tout en charge.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - Code BIC : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

> Adopter le réflexe à chaque occasion opportune de promouvoir CitElec et l'intérêt d'une adhésion. L'expérience démontre qu'en retour, il y a souvent des réactions exprimant de l'intérêt. Il faut développer le périmètre d'adhésion. Nous cherchons à donner plus de notoriété à CitElec, notre association est un vrai acteur avec une vraie action. Soyons dans le réflexe de repérer les opportunités pour CitElec.

Au moment présent, CitElec Grenoble-Isère est descendue à 51 membres par rapport à 60 en début d'année. Les raisons exprimées pour quitter l'association indiquent une activité trop faible. Réaliser plus d'actions nécessite plus de moyens financiers. Si chaque membre du CA recrutait un nouvel adhérent (l'effectif-membres monterait à 75), l'association vivrait un rebond radical.

Cahiers 2018 mises à disposition en CA pour emporter et distribuer, chacun dans son réseau : fournisseurs, partenaires, clients...

5. EVOLUTION DES COTISATIONS 2019

An nom du bureau, Aymeric de VALON présente la révision du financement de l'association. L'adhésion actuelle (300 €) n'est pas adapté pour permettre de financer l'activité de l'association. Par rapport aux associations similaires, notre prix d'adhésion reste très modeste. Pour pérenniser un ETP et continuer dans l'ambition de dynamiser l'activité, l'offre d'adhésion et la tarification vont évoluer en étapes :

En 2019, le tarif individuel restera 30 € et le tarif entreprise passera à 400 €.

Pour 2020, une offre sponsoring adressant les membres est en cours de préparation. Le but étant d'établir une relation gagnant-gagnant forte entre CitElec et ses membres sponsors. En fonction de la catégorie de sponsoring, le membre bénéficiera d'une visibilité sur le stand de CitElec lors de la participation à un nombre défini d'évènements spécifiques. Aussi, le membre sponsor sera présenté dans les supports de communication imprimés et digitaux de CitElec (plaquette institutionnelle, site web, présentations et affichages sur écran...). Mis à part les avantages en tant que membre, le sponsor bénéficiera ainsi d'une plus-value considérable sous forme de RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) et marketing. En termes de communication, le sponsor renforcera sa crédibilité sur le plan local (Isère) en s'associant à CitElec.

Remarques des administrateurs :

Penser à éviter des doublons avec des évènements auxquels participent déjà des membres de CitElec. Attention à l'univers très réglementé du scolaire, qui rendra plus compliquée l'organisation des manifestations.

Les sponsors peuvent avoir des préférences quant au choix d'évènements où ils seront affichés avec CitElec – être à l'écoute et s'y adapter. Les grandes sociétés ont un budget dédié RSE. Si nous arrivons à viser les sujets RSE présents dans l'ADN de la société, il y a de fortes possibilités que la société voudra devenir membre et sponsor.

Pour exemple, une entreprise faisant de l'Innovation son credo, sera prédisposée à acheter une formation sur l'introduction dans la vie de l'entreprise des Mobilités Innovantes.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**

SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »

N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - **Code BIC** : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Après une première preuve d'action réussie, les infos se diffuseront rapidement de bouche à l'oreille et arriveront aux influenceurs et décideurs des organismes ciblées.

Attention à ne pas sous-estimer le travail qu'implique la participation aux événements. Chaque événement nécessite une préparation sur mesure. Très vite, ce travail occupe un plein temps.

Le fait d'avoir un salarié au sein de l'association ouvre la possibilité de mener des actions événementielles. Un engagement de chaque membre du CA à participer à un événement par an donnerait à CitElec une capacité d'action encore plus importante. Le sponsoring aidera à financer le poste salarial. Une visibilité-sponsor à fort impact lors de la participation aux événements – c'est un RoI intéressant que nous pensons attirera les sponsors.

Pour financer l'association et ses ambitions, il faut ajouter environ 10 000 € au budget. Nous avons intérêt d'étudier les éventuelles subventions auxquels CitElec peut être éligible. Trouver les nouveaux financements pour l'association. Merci à Bruno de vouloir partager avec Anna son expertise en termes de recherche de subventions. Anna le contactera dans l'objectif d'apprendre à chercher efficacement des subventions pour lesquelles CitElec serait éligible.

Pour le Conseil départemental, Marie-Pierre FECHON informe que le Département est prêt à financer des projets qui visent à produire une plus-value jugée intéressante. Ne pas demander de financement pour faire tourner l'association.

Nous devons renforcer le socle d'adhérents – possible uniquement si les adhérents trouvent leur compte dans l'association. Au sein du CA nous devons chercher à mutualiser nos structures internes afin de pouvoir proposer une offre d'adhésion à forte valeur ajoutée. Doute sur l'idée de participation aux événements à l'égard du travail conséquent requis. Dans le cas de participations, il faut pouvoir mesurer et évaluer les résultats.

Bruno RENARD indique que Citelec pourrait proposer une formation à l'utilisation d'engins à propulsion électrique, dans la catégorie de taille inférieure à la Twizy. Le CEA pourrait financer une telle information dans l'intérêt d'y faire participer ses collaborateurs.

CitElec attendra le cahier de charges de CEA et se mettra ensuite à préparer cette formation.

6. REUNIONS DE COORDINATION. AG EXTRAORDINAIRE 14/11/18

Nicolas Poughon, Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes, a accordé à CitElec l'utilisation des locaux au siège de la Banque à Corenc, moyennant une résa minimum 48h à l'avance. Grâce à l'accès aux locaux, notre association va pouvoir bénéficier d'une activité de gestion et de réunion plus solide et régulière. Anna s'occupera des résas auprès de Mickael Annequin, BPAuRA.

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - **Code BIC** : CCBPFRPPGRE



CITELEC GRENOBLE-ISERE

ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES MOBILITES INNOVANTES

Le Président conclue en soulignant que certains sujets traités en CA nécessitent encore d'être travaillés, notamment le Financement et la Prospection. Il faudra bien ficeler l'organisation des ateliers en vue d'une présentation lors de l'AG Extraordinaire le 14 novembre prochain. Sera également présenté le schéma de l'étude en partenariat avec GEM. Grâce à l'expertise de Bruno au sujet de la recherche de subventions, nous pourrons présenter un plan de financement crédible.

7. DIVERS ET TOUR DE TABLE

RAS

Le Conseil d'Administration a été clos à 14h par le Président.

Au siège, Le 06 octobre 2018

Le Président, Jean-Benoit CARREAU

ASSOCIATION LOI 1901 enregistrée en préfecture sous le n° RNA **W381014504**
SIRET 795 061 175 00035 - APE 9499Z

Siège social : Chemin de la Cave cidex 42 – 38190 BERNIN

DOMICILIATION BANCAIRE « BANQUE POPULAIRE AUVERGNE RHÔNE ALPES »
N° IBAN : FR76 1680 7001 5432 4865 3621 488 - **Code BIC** : CCBPFRPPGRE